

Stephanie Le Men-Tenailleau & Nicolas Pregliasco, associés fondateurs, Galahad

VENDREDI 19 FÉVRIER 2016 08:37 ARNAUD DUMOURIER



J'aime Partager 0



La Rédaction du Monde du Droit a interrogé Stéphanie Le Men-Tenailleau et Nicolas Pregliasco au sujet de la création de leur cabinet, Galahad, dédié aux Compensation & Benefits et à la gestion de la mobilité internationale.

Pourquoi avez-vous décidé de créer votre cabinet ?

La création de notre cabinet s'est imposée comme une évidence compte tenu de l'évolution récente du marché des Compensation & Benefits et de la Mobilité Internationale. Les entreprises cherchent aujourd'hui des conseils spécialisés sur certaines problématiques, susceptibles de leur apporter un service complet sans multiplier les interlocuteurs. Le fait de créer une structure dédiée à la rémunération et la mobilité nous a permis de nous focaliser sur le cœur de notre métier et de nous reposer sur notre pratique pluridisciplinaire pour accompagner au mieux les entreprises sur ces sujets.

Quelle est votre valeur ajoutée ?

Selon nous, notre valeur ajoutée tient à la structure de notre cabinet qui nous permet d'entretenir un très bon relationnel avec notre clientèle, qui se compose à la fois de grands groupes internationaux et d'entreprises françaises de taille plus modeste qui se développent à l'étranger. Nos prestations nous permettent également de nous distinguer, au sens où nous ne travaillons principalement sur des dossiers comportant un certain niveau de complexité technique et nécessitant un accompagnement sur-mesure. Les problématiques abordées sont donc plus spécifiques et nos clients attendent de nous un service personnalisé, plutôt qu'un traitement basique de ces problématiques.

Quels sont vos objectifs ?

Tout d'abord, il nous est essentiel de perpétuer le relationnel que nous avons établi avec notre clientèle, mais également de poursuivre et de développer l'activité que l'on a nous avons construite, tout en restant un cabinet de niches.

Le cabinet va-t-il intégrer de nouvelles ressources ?

Nous disposons aujourd'hui d'une équipe restreinte, qui nous permet de conserver un lien direct avec tous nos clients, mais elle sera, nous l'espérons, amenée à se renforcer dans les prochains mois, notre objectif étant de recruter principalement des fiscalistes, puisque c'est par cette spécialisation que nous nous distinguons. Nous aurons néanmoins à cœur de préserver la relation *intuitu personae* que nous avons créée avec nos clients, et la simplicité de cette relation.

Par ailleurs, depuis cinq ans, nous sommes le membre exclusif en France de l'alliance internationale CELIA. Les cabinets spécialisés dans la gestion fiscale et sociale des problématiques de ressources humaines, avec lesquels nous sommes partenaires, grâce à ce réseau, peuvent être perçus comme des extensions de notre propre cabinet. Cette alliance fait, d'ailleurs, partie intégrante de notre projet, guidé par la qualité des prestations, la réactivité et les nouvelles techniques. Nous nous accordons tous selon un même discours, une même philosophie, visant à plus parler de solutions pratiques avec nos clients, que de droit stricto sensu.

Propos recueillis par Arnaud Dumourier (@adumourier)

Suivre @adumourier